



A télécharger :
[Télécharger le Projet Educatif de Territoire 2018-2021](#) [2]

[1]

La Ville de Pontoise avait élaboré un premier PEDT (Projet Educatif de Territoire) en 2014, et poursuit sa volonté d'accompagner les jeunes pontoisiens dans leurs parcours éducatifs avec son second PEDT valable pour la période de 2018 à 2021.

Quels sont les objectifs du PEDT ?

- favoriser le bien être de l'enfant dans l'ensemble de ses temps de vie et améliorer ses conditions d'apprentissage,
- lutter contre les inégalités dans l'accès aux savoirs et aux loisirs éducatifs,
- favoriser la conciliation vie familiale/vie professionnelle,
- veiller à la qualité et à la complémentarité éducative des nouveaux accueils et activités mises en place,
- améliorer les conditions de travail des acteurs éducatifs en contribuant à la continuité de leurs temps de travail,
- réunir les conditions du partenariat et d'une cohérence éducative renforcée.

Que contient le PEDT ?

- les activités proposées et les modalités selon lesquelles elles sont organisées sur les temps périscolaires par le responsable de l'accueil de loisirs et le directeur de l'école ;
- les transitions entre les différents temps et acteurs éducatifs ainsi que l'utilisation partagée des locaux ;
- informe également la communauté éducative de

l'organisation scolaire choisie.

Ce document est évolutif et fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage, qui se réunit deux fois par an, composé de l'ensemble des acteurs éducatifs, à savoir des représentants de l'Education Nationale (directions d'école, enseignants, inspection), des parents d'élèves élus, des représentants des services de l'Education (Atsem, animateurs, responsables) et des représentants associatifs.

Source URL: <https://www.ville-pontoise.fr/article/projet-educatif-territoire-pontoise>

Liens

[1] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/shutterstock_297027410.jpg

[2] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/pedt_2018-2021.pdf

[Haut](#)